



Yannick WEBER, notre référent abeilles, est intervenu à deux reprises le dimanche de Pâques. Le miel coule à flot...

Vous pouvez suivre toute l'actualité sur notre site internet www.friauville.fr



IPNS - ne pas jeter sur la voie publique

DÉPARTEMENT DE MEURTHE-&-MOSELLE

MAIRIE DE

Friauville



2, rue de l'église
54 800 Friauville
Tel : 03 82 33 00 12
Fax : 03 82 33 48 20
mairie.friauville@wanadoo.fr
<http://www.friauville.fr/>

n°39 - mai 2014

L'information



Michel SADANOWSKY nous a fait l'honneur de se produire le 24 avril 2014 à Friauville. L'assemblée a été conquise par ce grand Monsieur de la Guitare Classique.

Merci MICHEL



Le dimanche 25 mai, de 8h00 à 18h00, les Français sont invités à venir voter leurs représentants qui siègent au Parlement Européen.



Courant mai, vous aurez la possibilité d'avoir du pain chaud 24h/24h et cela 7j/7j.



Futur emplacement de la machine à pain

L'essentiel du conseil municipal du 18 Avril 2014

*Compte administratif 2013 :

Le fonctionnement : en recette = 295 282 euros et en dépense = 158 699 euros

L'investissement : en recette = 173 783 euros et en dépense = 263 178 euros

Les principaux investissements de l'année 2013 correspondent à l'aménagement du chemin de découverte, à l'achat de la grange et de divers terrains. Les subventions attendues pour ces opérations viendront compléter le chapitre investissement en recette. Le compte administratif est approuvé à l'unanimité.

*Vote des taxes 2014: Taxe d'Habitation, Taxe Foncier bâti et Taxe Foncier Non Bâti

Un rappel est fait sur les taxes des années précédentes et après discussion, le conseil propose une augmentation de l'ensemble des taxes de 0,5%. A noter qu'avec un taux de prélèvement de 10,14%, notre commune se situe en dessous de la moyenne nationale concernant ces taxes.

*Reversement de l'excédent de fonctionnement : Après plusieurs années d'attente, la somme de 889,66 euros, correspondant à 2,60 Euros par habitant, a été reversée à la commune par le Conseil Général. Cette somme correspond à l'excédent de fonctionnement du syndicat intercommunal des transports du pays de Briey dissous en 2009.

*Les subventions aux associations : A l'unanimité, ont été votées les subventions suivantes :

Pupilles de l'enseignement = 60 euros

Restos du cœur = 60 euros

Secours populaire = 120 euros

Souvenir français = 60 euros

Handisport = 50 euros

Une subvention exceptionnelle de 200 euros est attribuée à l'association « Animagik » afin de constituer un fonds de trésorerie. Cette mesure est approuvée par 8 voix Pour et 3 Abstentions.

*Budget Primitif 2014 : Après examen des différents chapitres, il ressort que le budget primitif de cette année s'équilibre en dépenses et en recettes de la façon suivante : en fonctionnement : 235 529 euros et en investissement : 229 563,20 euros. D'autre part, la Capacité d'Auto Financement (CAF) pour 2013 a été de 61 464 euros. Les principales opérations à réaliser au cours de cette année sont :

-Travaux d'aménagement de la grange

-Aménagement paysager rue Magut

-Travaux d'étude de la traverse du village

-Achat d'un KUBOTA RTV 900 pour la régie communale

*Reconduction du bail de chasse : L'attribution du bail de chasse à l'ACCA de Friaucelle est reconduite (après l'augmentation annuelle de 3%) pour un montant de 1158 euros la saison.

*Convention transport méridien : Le Conseil Général a décidé de se retirer progressivement du financement du transport méridien des élèves. Cette année, le coût sera supporté à hauteur de 25% par les communes concernées (ce sera 50% l'année prochaine, 75% la suivante et 100% dans quatre ans). La commune n'a pas d'autre choix raisonnable que de signer cette convention cette année, mais il faudra réfléchir afin de trouver des solutions durables pour les années à venir.

*Eco-journée 2014 : Cette année, notre éco-journée prendra la forme d'une éco-soirée, prévue le vendredi 23 mai à 20h00 au cours de laquelle aura lieu une présentation publique des richesses de la faune et de la flore au niveau de l'étang dont la commune a fait l'acquisition.

A VOS AGENDAS :

+ Dernière soirée music-hall samedi 03 mai dès 21h00

+ Commémoration du 08 mai, rdv à 11h00 au monument aux morts

Prochain Conseil Municipal : Vendredi 20 Juin 2014 à 20h00